

SUPPORT DE SYNTHÈSE AUDIT SOCIÉTÉ À MISSION



IMPACT

Lundi 29 juin 2026

Intervenantes Impaccct



Aurélie Caudal
(vérificatrice impactante)
Chargée de l'exécution



Hélène Roussin
(vérificatrice impactante)
Chargée de la revue et de la décision



Avant-propos

Ces slides de synthèse ne constituent pas notre avis en tant qu'OTI. Elles nous permettent de communiquer plus en détail sur nos travaux et constats pour la prochaine période.

Sommaire

1 Points forts

2 Contrôles OTI

- a. Cohérence de la mission
- b. Mise en place de la démarche

3 Constats

4 Avis et commentaires

5 Pour la suite

1 Points forts



COMITE DE MISSION

Réunions trimestrielles formalisées par PV avec statuts des recommandations révisé par le comité de mission
Equipe pluridisciplinaire intégrant des parties prenantes externes (partenaires)



MOYENS

RSEfficiency est une très petite structure en phase de développement
Le rapport du Comité de mission indique que les moyens humains, techniques et financiers sont jugés proportionnés à la taille et au stade de développement de la société, avec un effort R&D supérieur à l'engagement statutaire (3,1 % du CA contre 2 % minimum) et une gouvernance dédiée à la RSE

2 Contrôle OTI

a. Cohérence de la mission

RAISON D'ÊTRE

Contribuer à améliorer un modèle de consommation responsable et durable, respectueux des hommes et de l'environnement, en proposant des services de conseil et en commercialisant des outils opérationnels d'accompagnement à la mise en place et au suivi d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (ci-après « RSE »), définie comme l'intégration par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et à leurs relations avec les parties prenantes.

ENGAGEMENT 1

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD 7)

La Société permet à ses clients d'améliorer leur efficacité énergétique par la conception et l'installation de dispositifs techniques de collecte et de traitement de données visant à optimiser leur consommation énergétique, mais aussi par son activité de conseil dans leur démarche RSE.

La Société s'inscrit donc dans l'ODD 7.3 visant à multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030

ENGAGEMENT 2

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8)

En accompagnant ses clients dans leur démarche RSE, la Société favorise une utilisation efficiente des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attache à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, conformément à l'ODD 8.4.

ENGAGEMENT 3

Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (ODD 9)

La Société favorise l'adaptation des industries afin de les rendre plus durables par une modernisation technologique de l'infrastructure de ses clients permettant une utilisation plus rationnelle des ressources, conformément à l'ODD 9.4.

La Société s'engage à affecter chaque année 2 % du chiffre d'affaires de l'exercice précédent à la recherche et au développement de solutions innovantes pour ses clients, s'inscrivant ainsi dans l'objectif d'accroissement des dépenses consacrées à la recherche et au développement d'ici 2030 (ODD 9.5)

ENGAGEMENT 4

Etablir des modes de consommation et de production durables (ODD 12)

Par l'innovation, le développement et l'installation de solutions logicielles et techniques permettant d'optimiser la consommation des ressources énergétiques, la Société propose à ses clients de s'inscrire dans une logique d'utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12.2).

La Société entend par ailleurs tendre vers la réduction progressive de la production de déchets par le recyclage et la réutilisation des boîtiers commercialisés (ODD 12.5). Enfin, par la réalisation même de son objet social, la Société encourage les acteurs économiques à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'ils établissent des informations sur la viabilité de leurs activités (ODD 12.6)

Les objectifs statutaires tels qu'ils sont formulés avec la référence aux ODD ne permettent pas de dire qu'ils sont spécifiques à l'activité, ils **alourdissent le modèle de mission**. En revanche, les phrases complémentaires permettent de nuancer ce propos et apportent davantage de contexte de votre activité pour un lecteur non averti.

2 Contrôle OTI

a. Cohérence de la mission

ENGAGEMENT 1

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD 7)

La Société permet à ses clients d'améliorer leur efficacité énergétique par la conception et l'installation de dispositifs techniques de collecte et de traitement de données visant à optimiser leur consommation énergétique, mais aussi par son activité de conseil dans leur démarche RSE.

La Société s'inscrit donc dans l'ODD 7.3 visant à multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030.

Objectifs Opérationnels :

Indicateurs :

Commentaire :

Déployer une couche de pilotage GTB agnostique multisites	Nombre de sites équipés	Indicateur de moyen - en valeur absolue Cohérent pour suivre le déploiement Quels sont les gains énergétiques obtenus grâce à votre solution ?
Constituer une preuve de valeur (Proof of Performance – PoP ©) chiffrée	Niveau de PoP	Indicateur de moyen - en valeur absolue Cohérent (CDC permet de s'assurer que la méthode est définie)
Renforcer le partenariat technologique amont	Convention signée	Indicateur de réalisation - formulé comme une action Ne permet pas d'apprécier la qualité ni l'efficacité du partenariat

« Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes »

RSEfficiency ne fournit pas directement d'énergie et n'agit pas sur l'accès à l'énergie. Elle intervient sur l'optimisation des consommations énergétiques de ses clients.

Comment démontrez-vous votre contribution à l'accès à des services énergétiques fiables et abordables, au-delà de l'amélioration de l'efficacité énergétique des clients ?

Les objectifs opérationnels sont formulés comme des actions ou des projets à réaliser → limitation à évaluer directement vos impacts

2 Contrôle OTI

a. Cohérence de la mission

ENGAGEMENT 2

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8)

En accompagnant ses clients dans leur démarche RSE, la Société favorise une utilisation efficiente des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attache à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, conformément à l'ODD 8.4.

Objectifs Opérationnels :	Indicateurs :	Commentaire :
Industrialiser le module « PoP » installation (preuve de performance)	Statut de « PoP » V0 ; niveau de standardisation	Indicateur de réalisation Le statut de version et le niveau de standardisation permettent de suivre l'avancement du projet mais pas son adoption ou son efficacité opérationnelle
Structurer la donnée ESG-RSE clients (cahier des charges)	Livraison du cahier des charges Data ESG-RSE avant le 30.06.2025	Indicateur formulé comme un objectif. Que souhaitez-vous mesurer ? La livraison du CDC est cohérente
Construire une offre de conseil ESG accessible aux PME - ETI	Nombre de partenaires (conseil / éditeurs logiciels ESG ...) intégrés	Indicateur de moyens, en valeur absolue Le nombre de partenaires intégrés mesure le développement de l'écosystème mais pas l'accessibilité réelle ou le déploiement de l'offre auprès des PME-ETI

Les OP couvrent principalement la contribution de la société à l'efficience des ressources chez ses clients (ODD 8.4), **mais ne permettent pas de piloter les dimensions relatives à l'emploi, au travail décent ou à la croissance économique soutenue mentionnées dans l'OS.**

Comment mesurez-vous votre contribution à la croissance économique durable de vos clients ? Comment sont suivis les enjeux sociaux ?

Les objectifs opérationnels sont formulés comme des actions ou des projets à réaliser → limitation à évaluer directement vos impacts

2 Contrôle OTI

a. Cohérence de la mission

ENGAGEMENT 3

Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (ODD 9)

La Société favorise l'adaptation des industries afin de les rendre plus durables par une modernisation technologique de l'infrastructure de ses clients permettant une utilisation plus rationnelle des ressources, conformément à l'ODD 9.4.

La Société s'engage à affecter chaque année 2 % du chiffre d'affaires de l'exercice précédent à la recherche et au développement de solutions innovantes pour ses clients, s'inscrivant ainsi dans l'objectif d'accroissement des dépenses consacrées à la recherche et au développement d'ici 2030 (ODD 9.5)

Objectifs Opérationnels :

Indicateurs :

Commentaire :

Investir au moins 2 % du CA en R&D chaque année (engagement statutaire)	% CA en R&D et/ou projet associatif dans l'objet statutaire	Partiellement cohérent répond à l'engagement de l'OS sur la notion R&D, pas les projets associatifs
Déployer une infrastructure cloud souveraine pour l'IA (qui intègre les process RGPD nativement)	Statut K3s OVH	Cohérent Le statut K3s OVH mesure l'avancement du déploiement
Valider l'architecture IA	% validation architecture IA	Cohérent, répond à l'OP

Votre objectif statutaire précise « 2 % du chiffre d'affaires de l'exercice précédent à la recherche et au développement de solutions innovantes pour ses clients »

Le testing de l'indicateur révèle qu'un don de 15k€ a été versé à l'association Quiberon Infiniment Solidaire → hors scope des objectifs opérationnel et statutaire

2 Contrôle OTI

a. Cohérence de la mission

ENGAGEMENT 4

Etablir des modes de consommation et de production durables (ODD 12)

Par l'innovation, le développement et l'installation de solutions logicielles et techniques permettant d'optimiser la consommation des ressources énergétiques, la Société propose à ses clients de s'inscrire dans une logique d'utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12.2). La Société entend par ailleurs tendre vers la réduction progressive de la production de déchets par le recyclage et la réutilisation des boîtiers commercialisés (ODD 12.5). Enfin, par la réalisation même de son objet social, la Société encourage les acteurs économiques à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'ils établissent des informations sur la viabilité de leurs activités (ODD 12.6)

Objectifs Opérationnels :	Indicateurs :	Commentaire :
Allonger la durée de vie des équipements IT (cible 12.2/12.5)	Durée de vie moyenne du parc IT	Cohérent, répond à l'OP
Mesurer les impacts par ACV (cible 12.2)	Statut de l'ACV matériels (Ecométis)	La formulation de l'indicateur n'est pas explicite et ne répond pas directement à l'OP
Formaliser le reporting RSE par chartes signées (cible 12.6)	Nombre de chartes signées ; spécifications Scope 4	Indicateurs de moyen - en valeur absolue Cohérent pour mesurer cette formalisation Quels sont vos impacts réels en signant ces chartes ?

Décalage entre objectif statutaire = réduction de la production de déchets par le recyclage et la réutilisation des boîtiers // et OP = allonger la durée de vie des équipements

2 Contrôle OTI

b. Mise en place de la démarche

Le comité de mission (CM)

Lien vers la grille de la CEM [ici](#)

notation de 1 à 4 (4 étant la meilleure note)

	1	2	3	4	Commentaires
Composition		●			Pluridisciplinarité des membres du comité de mission avec l'intégration de parties prenantes externes apportant leur expertise. Il est prévu que la première salariée intègre le comité de mission en 2026
Fréquence des réunions			●		Réunions trimestrielles formalisées par PV avec statuts des recommandations révisé
Participation			●		Les PV du comité de mission dressent le bilan des présences des membres Pas 4/4 car pas de GT complémentaire à la mission
Appropriation des enjeux de l'entreprise				●	Les parties prenantes connaissent l'entreprise, ce sont des partenaires proches et quotidiens de RSEfficiency
Contribution au rapport de mission				●	Rapport du comité de mission rédigé par Christian, co-construit par le comité de mission (associés). Le comité de mission se prononce sur la cohérence de la mission, les moyens mobilisés sur la période, rédige son avis sur chaque objectif statutaire, évoque les circonstances extérieures et propose des recommandations pour la prochaine période (reprises dans le plan d'actions). La trajectoire est projetée jusqu'en 2027 Par ailleurs, il ne se prononce pas sur l'atteinte des cibles sur la période.

2 Contrôle OTI

b. Mise en place de la démarche

Moyens affectés à la mission

Lien vers la grille de la CEM [ici](#)

notation de 1 à 4 (4 étant la meilleure note)

	1	2	3	4	Commentaires
Intégration globale de la mission				●	RSEfficiency est une très petite structure en phase de développement Le rapport du Comité indique d'ailleurs que les moyens humains, techniques et financiers sont jugés proportionnés à la taille et au stade de développement de la société, avec un effort R&D supérieur à l'engagement statutaire (3,1 % du CA contre 2 % minimum) et une gouvernance dédiée à la RSE
Pour chaque objectif statutaire ou opérationnel			●		Les moyens humains, techniques, financiers et partenariaux mobilisés sont proportionnés à la taille, au niveau de maturité et aux capacités de RSEfficiency. Les actions engagées contribuent de manière cohérente à l'atteinte des objectifs opérationnels, même si plusieurs dispositifs demeurent en phase de structuration et devront encore produire des résultats mesurables pour démontrer pleinement leur efficacité

2 Contrôle OTI

b. Mise en place de la démarche

Intégration de la mission

Lien vers la grille de la CEM [ici](#)

notation de 1 à 4 (4 étant la meilleure note)

	1	2	3	4	Commentaires
Pilotage opérationnel				●	Mission native formulée entre associés (contribution comprise et partagée)
Management				●	Christian pilote la mission La mission est au cœur de l'activité Sur la période de reporting, pas de salariés
Ressources				●	Mission native
Appropriation interne		●			Une collaboratrice interrogée (Pia) connaît la mission, de loin.
Mobilisation des parties prenantes externes	●				Peu de communication avec les parties prenantes externes sur la mission Site internet en cours de développement

3 Nos constats

MODELE DE MISSION

Les OS tels qu'ils sont formulés avec la référence aux ODD ne permettent pas de dire qu'ils sont spécifiques à l'activité, ils alourdissent le modèle de mission. En revanche, les phrases complémentaires permettent de nuancer ce propos et apportent davantage de contexte à l'activité de RSEfficiency.

Les OP sont globalement formulés comme des actions ou des projets à réaliser. Ce qui limite votre capacité à évaluer directement vos impacts

INDICATEURS

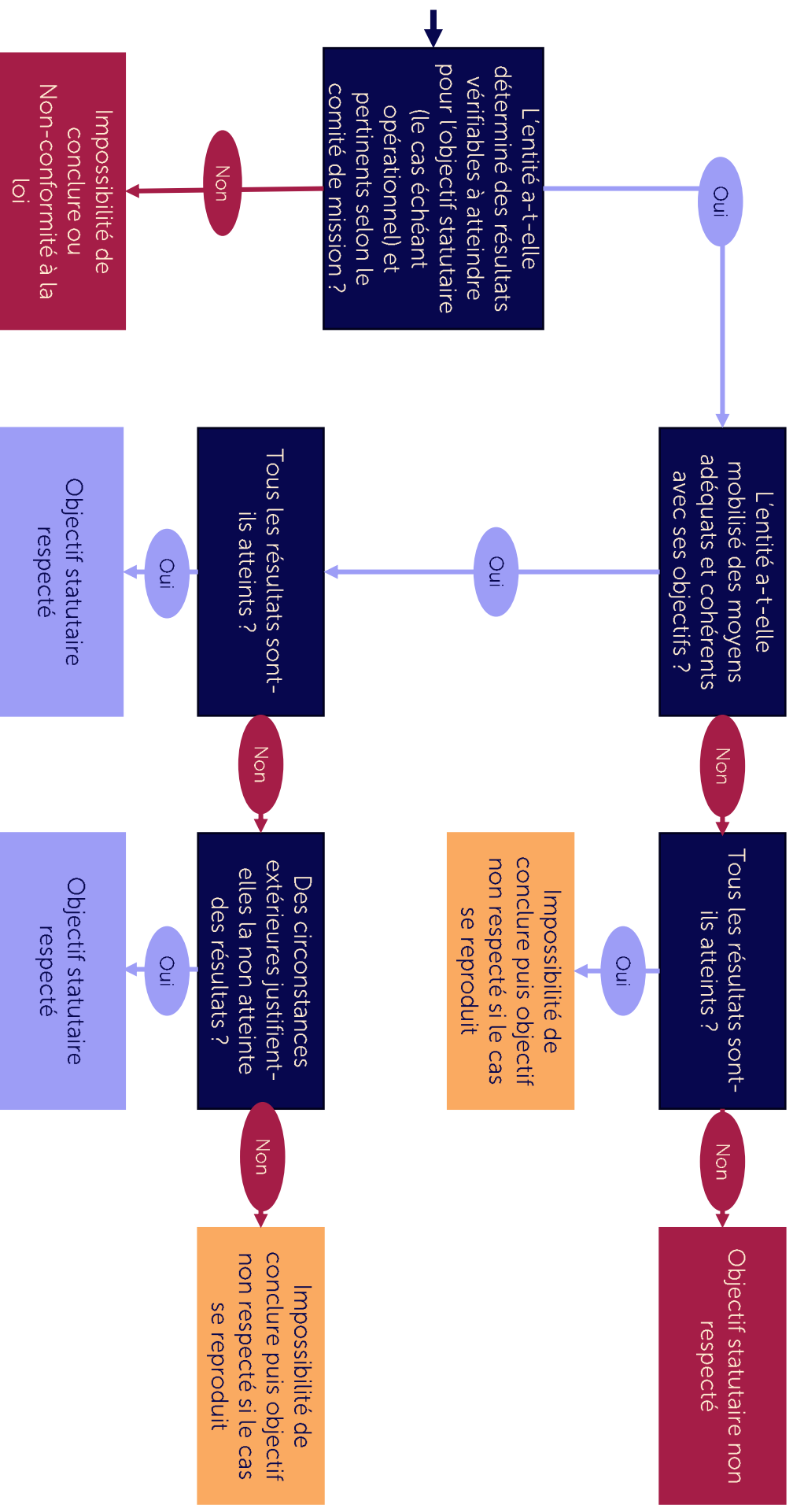
Pour cette première période de vérification, il s'agit d'indicateurs de moyens, limitant la mesure de votre impact réel.

4 Avis et commentaires

Notre conclusion sur la conformité

- Possibilité de vérifier l'exécution des objectifs : conforme
- Lien entre raison d'être et activité : conforme
- Lien entre activité et objectifs statutaires : conforme
- Activité du comité de mission : suivi de l'exécution de la mission : conforme
- Conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs : conforme

4 Avis et commentaires



4 Avis et commentaires

Objectif opérationnel	Indicateur	Résultats	Moyens	Conclusion OP	Objectif statutaire	Conclusion OS
Déployer une couche de pilotage GTB agnostique multites	Nombre de sites équipés	Oui	Oui	Respect	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD 7)	
Constituer une preuve de valeur (Proof of Performance – Pop @) chiffrée	Niveau de Pop	Non	Oui	Impossibilité de conclure	La Société permet à ses clients d'améliorer leur efficacité énergétique par la conception et l'installation de dispositifs techniques de collecte et de traitement de données visant à optimiser leur consommation énergétique, mais aussi par son activité de conseil dans leur démarche RSE. La Société s'inscrit donc dans l'ODD 7.3 visant à multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030.	Respect
Renforcer le partenariat technologique amont	Convention signée	Oui	Oui	Respect	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8)	
Industrialiser le module « Pop » installation (preuve de performance)	Statut de « Pop » V0 ; niveau de standardisation	Oui	Oui	Respect	En accompagnant ses clients dans leur démarche RSE, la Société favorise une utilisation efficiente des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attache à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, conformément à l'ODD 8.4.	Respect
Structurer la donnée ESG-RSE clients (cahier des charges)	Livraison du cahier des charges Data ESG-RSE avant le 30.06.2025	Oui	Oui	Respect		
Construire une offre de conseil ESG accessible aux PME - ETI	Nombre de partenaires (conseil / éditeurs logiciels ESG ...) intégrés	Oui	Oui	Respect		

4 Avis et commentaires

Objectif opérationnel	Indicateur	Résultats	Moyens	Conclusion Op	Objectif statutaire	Conclusion OS
Investir au moins 2 % du CA en R&D chaque année (engagement statutaire)	% CA en R&D et/ou projet associatif dans l'objet statutaire	Non	Oui	Impossibilité de conclure	Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (ODD 9)	Impossibilité de conclure
Déployer une infrastructure cloud souveraine pour l'IA (qui intègre les process RGPD nativement)	Statut K3s OVH	Oui	Oui	Respect	La Société favorise l'adaptation des industries afin de les rendre plus durables par une modernisation technologique de l'infrastructure de ses clients permettant une utilisation plus rationnelle des ressources, conformément à l'ODD 9.4. La Société s'engage à affecter chaque année 2 % du chiffre d'affaires de l'exercice précédent à la recherche et au développement de solutions innovantes pour ses clients, s'inscrivant ainsi dans l'objectif d'accroissement des dépenses consacrées à la recherche et au développement d'ici 2030 (ODD 9.5)	
Valider l'architecture IA	% validation architecture IA	Oui	Oui	Respect		
Allonger la durée de vie des équipements IT (cible 12.2/12.5)	Durée de vie moyenne du parc IT	Oui	Oui	Respect	Etablir des modes de consommation et de production durables (ODD 12) Par l'innovation, le développement et l'installation de solutions logicielles et techniques permettant d'optimiser la consommation des ressources énergétiques, la Société propose à ses clients de s'inscrire dans une logique d'utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12.2). La Société entend par ailleurs tendre vers la réduction progressive de la production de déchets par le recyclage et la réutilisation des boîtiers commercialisés (ODD 12.5). Enfin, par la réalisation même de son objet social, la Société encourage les acteurs économiques à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'ils établissent des informations sur la viabilité de leurs activités (ODD 12.6)	
Mesurer les impacts par ACV (cible 12.2)	Statut de l'ACV matériels (Ecometis)	Non	Oui	Impossibilité de conclure		Impossibilité de conclure
Formaliser le reporting RSE par chartes signées (cible 12.6)	Nombre de chartes signées ; spécifications Scope 4	Non	Oui	Impossibilité de conclure		

4 Avis et commentaires

Notre conclusion

- Objectif 1 : **respect**
- Objectif 2 : **respect**
- Objectif 3 : **impossibilité de conclure**
- Objectif 4 : **impossibilité de conclure**

4 Avis et commentaires

Nos commentaires

● INDICATEURS

Pour cette première période de vérification, 3 indicateurs n'atteignent pas leurs cibles :

- Niveau de PoP
- Statut de l'ACV matériels (Ecométis)
- Nombre de chartes signées ; spécifications Scope 4.

Cela entraîne une impossibilité de conclure sur le quatrième engagement statutaire (*"Etablir des modes de consommation et de production durables (ODD 12) - Par l'innovation, le développement et l'installation de solutions logicielles et techniques permettant d'optimiser la consommation des ressources énergétiques, la Société propose à ses clients de s'inscrire dans une logique d'utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12.2). La Société entend par ailleurs tendre vers la réduction progressive de la production de déchets par le recyclage et la réutilisation des boîtiers commercialisés (ODD 12.5). Enfin, par la réalisation même de son objet social, la Société encourage les acteurs économiques à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'ils établissent des informations sur la viabilité de leurs activités (ODD 12.6)"*).

4 Avis et commentaires

Nos commentaires

● INDICATEURS

Par ailleurs, le contrôle de l'indicateur *"pourcentage de chiffre d'affaires en recherche et développement et/ou projet associatif dans l'objet statutaire"* associé à l'objectif opérationnel *"Investir au moins 2 % du CA en R&D chaque année (engagement statutaire)"* démontre qu'aucun investissement n'a été réalisé en R&D sur la période.

Néanmoins, un don à une association (Quiberon Infiniment Solidaire) a été fait.

Ces résultats entraînent une impossibilité de conclure sur le troisième engagement statutaire (*"Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (ODD 9) - La Société favorise l'adaptation des industries afin de les rendre plus durables par une modernisation technologique de l'infrastructure de ses clients permettant une utilisation plus rationnelle des ressources, conformément à l'ODD 9.4. La Société s'engage à affecter chaque année 2 % du chiffre d'affaires de l'exercice précédent à la recherche et au développement de solutions innovantes pour ses clients, s'inscrivant ainsi dans l'objectif d'accroissement des dépenses consacrées à la recherche et au développement d'ici 2030 (ODD 9.5)"*)

5 Pour la suite

- Joindre le rapport de mission au rapport de gestion et le présenter à l'AG d'approbation des comptes

Selon l'article 210-10 du Code de commerce, le comité de mission présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion [...] à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

- Publier notre avis, pendant 5 ans sur votre site internet

Les articles R. 210-21 du code de commerce et R. 110-1 du code de la mutualité en application de l'arrêté du 27 mai 2021, précisent que l'avis de l'OTI est publié sur le site internet de la société et demeure accessible publiquement au moins pendant cinq ans.

- Nous informer si un évènement important vient impacter la vie de l'entreprise et de la mission, après émission de notre avis et d'ici le prochain audit
- Envoyer votre rapport de mission et notre avis à l'observatoire des entreprises à mission à cette adresse : observatoire@entreprisesamission.org

- Prochain audit à réaliser dans 3 ans

Le prochain avis devra être émis pour octobre 2029. L'audit est donc à prévoir en amont

Contact



27 Rue Brizeux
35700 Rennes



07.80.91.71.10
07.44.31.31.17



helene@impaccct.fr
aurelie@impaccct.fr



<https://www.impaccct.fr>